



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 123417

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur l'impossibilité de créer une adresse internet, sur un site de messagerie internet et de discussion en ligne, qui comprendrait le terme « Tibet ». En effet, lors de l'inscription, il nous est indiqué que nous ne pouvons utiliser le terme « Tibet » dans notre adresse internet car « ce mot ou cette expression est non autorisé ». Il souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur cette censure.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123417

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie, finances et emploi

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2007, page 4738